

Aspect RH pour la fonction publique : Piloter les missions et développer les compétences - Instant Learning

Structurer les missions RH, sécuriser les obligations employeur et accompagner le développement des compétences des agents publics

PUBLIC

Responsables RH, gestionnaires RH, responsables administratifs, secrétaires généraux, directeurs ou cadres de services au sein de collectivités territoriales, établissements publics, structures médico-sociales ou administrations souhaitant structurer, sécuriser et dynamiser leur fonction RH

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Cartographie des missions RH, tableaux de bord, plan de développement des compétences, indicateurs RPS, actions QVCT : les participants repartent avec des repères concrets et activables.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Code
703260

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Définir le périmètre et missions stratégiques des services RH
- Promouvoir la qualité de vie et le bien-être au travail

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Définir le périmètre et missions stratégiques des services RH

Structurer les missions RH obligatoires

- Lister les obligations légales en matière de gestion administrative du personnel et de gestion des risques professionnels
- Mettre en place et gérer le suivi des données RH (le reporting RH, les tableaux de bord sociaux réglementaires)
- Activité pédagogique : Création d'une cartographie visuelle des missions RH essentielles

Développer une politique de formation continue

- Identifier les formations obligatoires et facultatives
- Identifier les droits des agents et les obligations de l'employeur
- Construire un plan de développement des compétences aligné aux besoins organisationnels de la structure (focus sur le plan de formation de la structure)
- Atelier express : concevoir ensemble un parcours de formation personnalisé pour les agents en évolution professionnelle

Promouvoir la qualité de vie et le bien-être au travail

Déployer des actions de prévention des risques professionnels

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Analyser les indicateurs de risques psychosociaux à surveiller (absentéisme, turn over, déclarations AT/MP, rapports hiérarchiques, procédures disciplinaires)
- Mettre en place des dispositifs d'écoute et d'accompagnement individualisé
- Brainstorming : initiatives concrètes de QVCT applicables immédiatement dans la structure des participants

Valoriser l'engagement et la reconnaissance des agents

- Développer des pratiques de feedback positif et reconnaissance des contributions individuelles (valorisation des compétences et parcours)
 - Créer des espaces de dialogue social et participation active des agents
 - Speed-dating professionnel : les participants partagent des bonnes pratiques déjà expérimentées
- Critère d'évaluation des compétences : Quiz d'évaluation finale des acquis

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 18 Sep. 2026
- 2 Déc. 2026

